



CONSEIL DÉPARTEMENTAL *des jeunes*



GUIDE PRATIQUE à l'usage des personnes relais

3^e MANDAT 2026 - 2028



UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES (CDJ) POUR QUOI FAIRE ?

1

Mettre la jeunesse au cœur des politiques publiques du Conseil départemental

2

Initier les jeunes à la **vie citoyenne**

3

Favoriser l'instauration, par les jeunes, d'actions répondant directement aux **besoins des jeunes** et bénéfiques à tous

4

Réaffirmer la **confiance** du Conseil départemental dans sa jeunesse

5

Valoriser la parole des jeunes en les rendant pleinement **acteurs de la vie publique locale**

6

Sensibiliser les jeunes aux valeurs de **la République**

7

Encourager chez eux une culture de **l'engagement**

8

Développer leurs compétences sociales et leur **autonomie**

9

Améliorer la connaissance et la compréhension des **institutions** et de la vie démocratique

10

Offrir aux collégiens l'opportunité d'une **expérience** formatrice, collective et ludique



UNE PERSONNE RELAIS POUR QUOI FAIRE ?



Dans chaque établissement, **le/la jeune élu(e) doit pouvoir être conseillé(e) et accompagné(e)**, aussi bien au moment de sa candidature que pendant les différentes périodes de son mandat, par un membre de l'équipe éducative.

Le choix de cette "personne relais" est laissé à la discrétion du/de la chef(fe) d'établissement et se fait sur la base du volontariat. Il peut s'agir d'un(e) CPE, d'un(e) documentaliste, d'un(e) enseignant(e). Le/la principal(e) peut aussi décider d'assurer ce rôle.

La personne relais est la référente du CDJ au sein de l'établissement.

C'est auprès d'elle que **l'ensemble des collégiens peut s'informer sur le CDJ**. C'est elle qui accompagne le/la jeune élu(e) dans ses missions et favorise les liens entre cette instance et celles de l'établissement (CVC, écodélégué(e)s...).

La personne relais

AU MOMENT DE LA CAMPAGNE

- **communique** sur le CDJ et encourage la candidature des élèves de 5^e et 4^e,
- **conseille** les candidats pendant leur campagne,
- **contribue** à la mobilisation des votants et au bon déroulement des élections.

PENDANT LE MANDAT

- **aide** l'élue(e) dans ses missions,
- **assure** le lien entre l'élue(e) et l'équipe de coordination,
- **veille** à ce que l'élève élu(e) au CDJ confirme sa **participation aux réunions**,
- **informe l'équipe éducative** de l'absence de l'élève élu(e) pour cause de réunion du CDJ,
- **favorise les échanges de l'élue(e)** avec l'ensemble des collégiens, avec les autres instances (éco-délégué(e)s, pHARe, etc.),
- **échange avec l'élue(e)** sur l'avancée de ses travaux au sein de sa commission projet,
- **est invitée** à participer à certaines réunions du CDJ.

TÉMOIGNAGES DE PERSONNES RELAIS

“ L'organisation mise en place a été remarquable. ”

Carol CIAMPI,
collège Paul Valéry – Roquemaure

“ L'expérience vécue à travers ce mandat aura sans nul doute, contribué à leur enrichissement personnel et à les responsabiliser sur des sujets importants pour leur avenir. ”

Corinne PAYET,
collège Denis Diderot – Alès

“ Pour bouger les choses, pour être dans l'action, proposer des idées, pour améliorer leur vie dans le département, c'est un outil formidable que de se présenter au Conseil départemental des jeunes. ”

Christophe Larivière,
personne relais, collèges Capouchiné
et Jean Rostand - Nîmes



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

● Le CDJ, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil départemental des jeunes est un dispositif de **démocratie participative** qui permet une **éducation active à la citoyenneté**.

Lieu de **discussion**, de **réflexion** et d'**action**, il invite les jeunes à **faire entendre leur voix**, mais aussi à initier et **réaliser des actions** répondant directement aux **besoins des jeunes** et bénéfiques à tous.

● Qui peut être candidat(e) ?

Tous les élèves de **5^e et 4^e**, Ulis et SEGPA compris, inscrits dans un collège public du Gard à la rentrée 2026.

● Qui sont les électeurs ?

L'ensemble des élèves du collège (de la 6^e à la 3^e).

● Quelle est la durée du mandat ?

Les Conseillers départementaux jeunes sont élus pour un mandat de **2 années scolaires**.

● Qui le compose ?



46 Conseiller(e)s

Soit un **binôme paritaire** pour chacun des 23 cantons, désigné parmi les élèves les mieux élus dans chaque établissement.



12 Délégué(e)s

Nommés dans les établissements n'ayant pas d'élève élu(e) Conseiller(ère), ils n'ont pas de voix délibérative mais représentent leur collège au sein du CDJ et **participent à tous ses débats et travaux.**



53 Adjoint(e)s

Dans chaque collège, l'élève du sexe opposé à celui du/de la Conseiller(ère) ou Délégué(e) élu(e) est nommé(e) **Adjoint(e)**. L'Adjoint(e) n'a pas qu'un rôle de remplaçant(e) ; **il/elle peut participer aux réunions en alternance, ou parfois, avec, son / sa titulaire** et, dans tous les cas, il ou elle contribue à l'élaboration du projet.

● Quelles sont les missions des jeunes élus ?

- Faire entendre la voix des jeunes,
- Initier et mener à bien un projet d'intérêt général, lié aux compétences du Conseil départemental,
- Représenter, consulter et impliquer l'ensemble des collégiens dans le dispositif citoyen qu'est le CDJ.



LES RENCONTRES



**1 rencontre
par mois**



**dans divers sites
du Gard et dans
des collèges**



**Au cours des
2 premiers mandats,
le CDJ est allé dans
plus 45 collèges !
Encore 8 à découvrir !**

Elles réunissent :



- l'ensemble des élus du CDJ
(Conseillers + Délégués + Adjointes) = **110**

ou

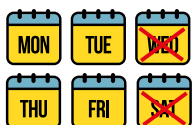


- les "titulaires" uniquement
(Conseillers + Délégués) = **58**

ou



- les membres d'une commission projet ≈
une quinzaine de jeunes



**Les rencontres ont lieu pendant le temps
scolaire, de 8h à 16h environ.**



**Le transport des jeunes élus est organisé et
pris en charge par le Conseil départemental.**

Accueillez une réunion du CDJ dans votre collège !

Les rencontres en commission projet se déroulent le plus souvent dans les établissements scolaires.

Il suffit :

- d'une salle
- de permettre à la vingtaine de jeunes et à leurs encadrants de déjeuner à la cantine.

Les jeunes élus apprécient toujours beaucoup de faire découvrir leur collège à leurs pairs.

Pour accueillir une réunion du CDJ ou y participer, contacter l'équipe de coordination : infocdj@gard.fr

Venez aussi !

Vous souhaitez mieux vous rendre compte du fonctionnement et du travail accompli au CDJ ?
Participez à une rencontre avec vos élèves élu(e)s !



RAPPEL

En se présentant au CDJ, le/la collégien(ne) élu(e) s'engage à une **participation assidue et active** à chaque réunion, pendant toute la durée du mandat. **Toute absence doit être dûment justifiée** et signalée au plus tôt, afin de permettre à l'élue(e) adjoint(e) de participer à la réunion.

Conformément au règlement de l'instance, disponible sur gard.fr ou gard.mon-ent-occitanie.fr, signé par tout(e) jeune élu(e) et ses représentants légaux et par le/la principal(e) personne relais, deux absences non justifiées peuvent entraîner un renvoi du CDJ.



LES CONVOCATIONS

Envoi convocation

Environ 3 semaines avant chaque rencontre, l'équipe de coordination envoie, par mail, une convocation :

- à l'élue(e),
- à ses parents,
- et, pour information, à sa personne relais.

Cette convocation peut être adressée :

- uniquement aux Conseillers et Délégués (c'est à dire aux "Titulaires"),
- ou aux Conseiller(e)s et Délégué(e)s ainsi qu'à leur Adjoint(e)



Confirmation présence

Le/la jeune doit **obligatoirement** confirmer sa venue à l'équipe de coordination, avant la date limite indiquée par :

- e-mail (infocdj@gard.fr) ou
- message (07 85 64 55 75).

Il n'est pas de la responsabilité de la personne relais de confirmer la présence de l'élue(e) (c'est à lui/elle et à ses parents de le faire). La personne relais s'assurera simplement que le/la jeune ait bien eu connaissance de sa convocation et y ait répondu.

Indisponibilité

En cas d'indisponibilité de l'élue(e) titulaire, c'est son Adjoint(e) qui devra représenter le collège. L'équipe de coordination doit en être informée le plus tôt possible, afin de pouvoir convier celui-ci ou celle-ci.

Autorisation de sortie

En signant le règlement intérieur du CDJ, les représentants légaux du/de la jeune élu(e) autorisent, de fait, leur enfant à quitter l'établissement pour tout événement du CDJ auquel il/elle a été convoqué(e).

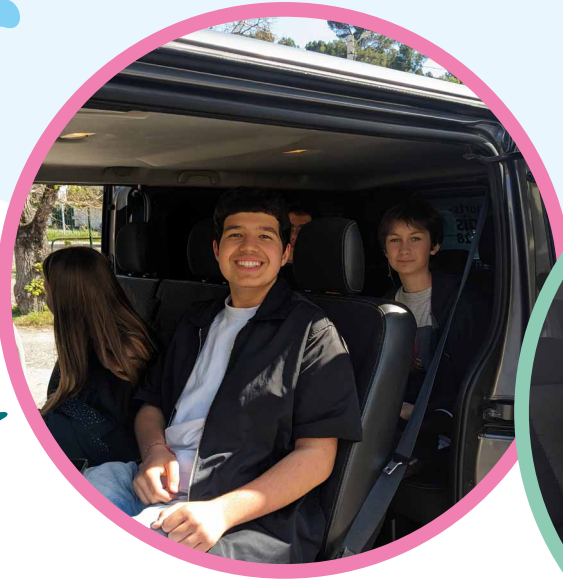
Une autorisation de sortie supplémentaire n'est pas nécessaire.

Check list

- ✓ M'assurer que l'élue(e) convoqué(e) ait confirmé sa présence.
- ✓ En cas d'indisponibilité du/de la titulaire, prévenir l'équipe de coordination afin que son Adjoint(e) puisse être convoqué(e) à sa place.
- ✓ Prévenir les professeurs de l'absence de l'élève.
- ✓ Faciliter le rattrapage des cours et des évaluations...



LES TRANSPORTS



Le transport (ainsi que le déjeuner) des jeunes élu(e)s est entièrement assuré par le Conseil départemental.

Horaires

Les jeunes sont pris en charge à leur collège entre 8h et 8h30, selon un itinéraire permettant de limiter le nombre de véhicules et d'optimiser la durée de trajet.

Les horaires précis de passage du taxi sont envoyés quelques jours avant la rencontre, aux jeunes, à leurs parents, ainsi qu'à la personne relais.

Ramassage

Les jeunes doivent impérativement :

- se tenir prêts 5 minutes avant l'heure de passage du taxi
- attendre le taxi à l'intérieur du collège (accueil, loge, permanence...)

Retour au collège

Les taxis raccompagnent les élèves au plus tard à 17h30 à leur collège.

Les jeunes doivent informer de leur retour en se signalant à la vie scolaire (qui leur indique s'ils doivent rentrer chez eux ou aller en cours).

Check list



Dans la mesure du possible, rappeler, la veille, à l'élu(e) convoqué(e), l'heure de passage du taxi.

COMMENT ORGANISER LES ÉLECTIONS ?

Étape 1 : Faire connaître le Conseil départemental des jeunes et encourager les candidatures

Pour informer les familles et encourager les candidatures des jeunes, vous pourrez :

1. Diffuser les supports de communication

- **supports de communication “papier”** : distribués dans tous les collèges à la pré-rentrée :
 - o 5 affiches
 - o des dépliants (à l'attention des élèves de 5^e et 4^e uniquement)



N'hésitez pas à partager les supports de communication sur l'ENT de votre établissement !



Versions numériques disponibles sur l'ENT du Gard



- **de nombreuses vidéos de 2 à 15 minutes retraçant les deux mandats du Conseil départemental des jeunes peuvent être diffusées** (voir p. 12 le récapitulatif et les liens)
 - o les 3 vidéos témoignages de jeunes



2. Vous appuyer sur les anciens élu(e)s

Près de 60 élu(e)s du deuxième mandat entrent cette année en classe de 3^e. Ils seront les meilleurs ambassadeurs du CDJ !
Merci d'organiser pour eux des temps de présentation (passage dans les classes, rapide présentation lors de réunions d'information, etc.)

3. Faire appel à l'équipe de coordination pour une présentation

L'équipe de coordination peut se rendre dans votre établissement pour une présentation groupée à destination des élèves de 5^e et 4^e, ou pour des interventions dans les classes.
Merci de la contacter au plus tôt (infocdj@gard.fr)



Étape 2 : Orchestrer la campagne électorale

Informez les 5^e et 4^e du processus électoral et des modalités de désignation des Conseillers départementaux jeunes. Leur remettre le dossier de candidature.



Le dossier de candidature :

Tout élève de 5^e/4^e souhaitant se présenter au Conseil départemental des jeunes, doit **obligatoirement** compléter le dossier de candidature fourni par le Conseil départemental.

L'**accord parental** (en page 5) doit être signé pour que la candidature soit recevable.

Une double page peut être détachée afin de permettre au candidat de présenter son projet sous forme d'.



Avec l'accord de leur établissement, les candidat(e)s peuvent également réaliser des vidéos, débats, meetings...

Étape 3 : Organiser les élections et transmettre les résultats

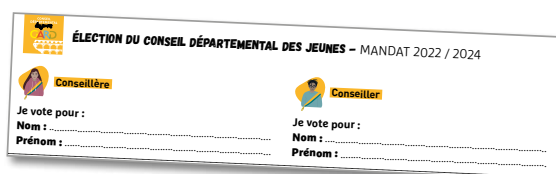
Les élections des Conseillers départementaux jeunes peuvent se tenir diversement selon les préférences de chaque établissement : avec urne et bulletins ou *via* Pronote, sur une journée ou plusieurs, en classe, en permanence, à l'accueil...

Dans tous les cas, **les résultats complets du scrutin devront être adressés à l'équipe de coordination avant les vacances de Toussaint, soit le jeudi 15 octobre au plus tard.**

Si vous souhaitez organiser un scrutin "traditionnel", contactez l'équipe de coordination pour recevoir votre "**kit de vote**" (bulletins de vote, feuilles d'émargement, PV des résultats des élections...).

Kit de vote

- Conseils pour la tenue des élections
- Bulletins de vote
- Feuilles d'émargement
- PV des résultats des élections





RÉCAP

Kit de communication

PAPIER



AFFICHES



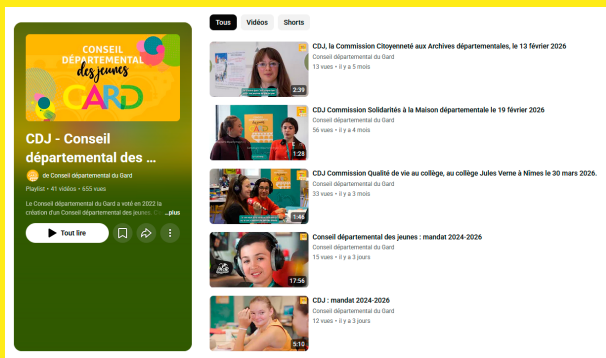
DOSSIER DE CANDIDATURE



Les versions numériques de tous ces supports de communication peuvent être librement téléchargées **sur l'ENT du Gard** (rubrique Conseil départemental des jeunes, 3^e mandat)



NUMÉRIQUE



VIDÉOS

Plusieurs vidéos disponibles :

- Documentaire "Conseil départemental des jeunes du Gard - mandat 2024-2026" (17 minutes)
- Sa version courte (5 minutes)
- Vidéo "Bilan du 1^{er} mandat du CDJ du Gard 2022-2024" (15 minutes)
- Le diaporama animé "Le CDJ, c'est qui ? C'est quoi ?"
- 4 capsules vidéo de témoignages d'élu(e)s du 2^e mandat

PLAYLIST YOUTUBE



Check list

- ✓ M'assurer que j'aie bien reçu tous les supports du kit de communication.
- ✓ Vérifier que le dossier des candidats soit bien complété et signé par ses représentants légaux.



MODALITÉS D'ÉLECTIONS ET DE DÉSIGNATION DES JEUNES ÉLUS

Comment sont élus les Conseillers départementaux jeunes ?

La désignation des **46 Conseillers (23 binomes paritaires)** se fait en deux étapes :

- 01 L'élection de deux élèves (une fille et un garçon) au sein de chaque collège.
- 02 La désignation par le Conseil départemental d'un binôme paritaire de Conseillers départementaux jeunes pour chaque canton, parmi les deux élèves les mieux élus.

Est nommé(e) "**Conseiller(ère) départemental(e) jeune**"
l'élève ayant obtenu **le meilleur score du canton**,
proportionnellement au nombre d'élèves inscrits dans son collège
et au nombre de candidats.

Son binôme (l'autre Conseiller-ère du canton) est :

- l'élève du sexe opposé
- obtenant le deuxième meilleur score
- dans un autre établissement du canton.



Dans les cantons de plus de 2 collèges, l'élève obtenant
le meilleur score, de son établissement, mais pas du
canton est désigné(e) **Délégué(e) départemental(e)**.

Dans chaque établissement est nommé(e)
un ou une Adjoint(e) :
l'élève obtenant le 2^e meilleur score
(ou 3^e meilleur score dans les collèges
ayant 2 Conseillers).



NB : Afin de ne pas pénaliser les établissements présentant le plus grand nombre de candidats,
un système de pondération est mis en place dans le décompte des voix.



SCHÉMA MODALITÉS ÉLECTIONS CANTON AVEC 1 COLLÈGE

DANS LES CANTONS AVEC 1 COLLÈGE (5 cantons)

SONT ÉLUS

Dans les cantons ne comptant qu'un **seul collège**, le binôme élu dans le collège devient automatiquement le binôme de Conseillers départementaux jeunes du canton.



COLLÈGE



47%



Conseiller(ère) n°1

Candidat(e) obtenant
le meilleur score
du collège



Candidat(e)
obtenant le 3^e
meilleur score



Adjoint(e)



39%



Conseiller(ère) n°2

L'élève du sexe opposé
obtenant
le meilleur score
du collège

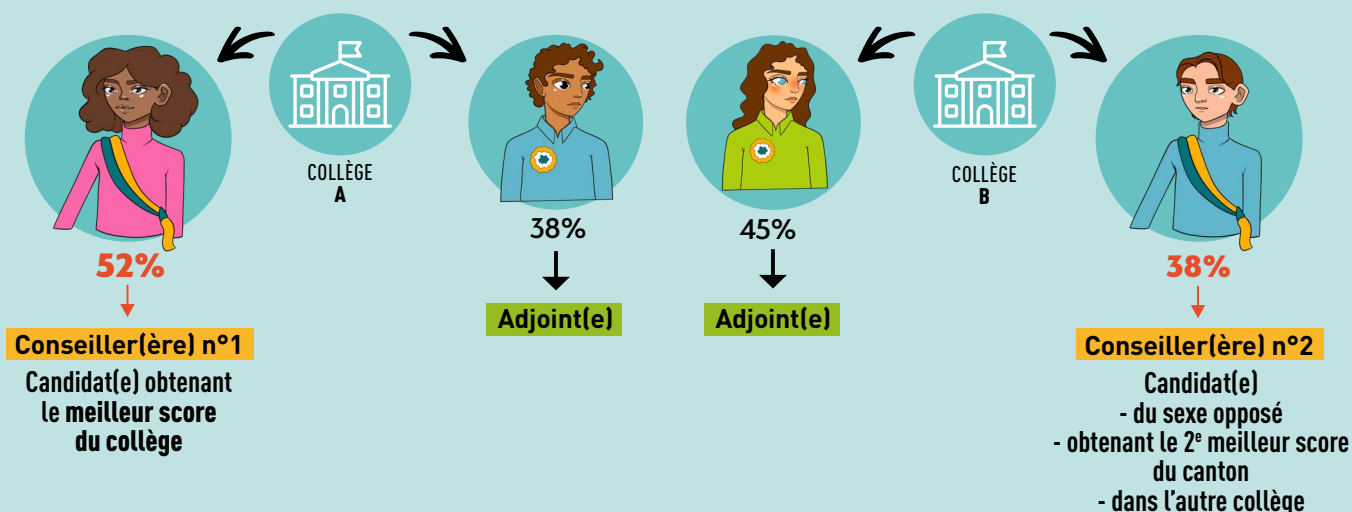
Cantons	Collèges
Alès 3	George-Ville
Nîmes 1	Jean Racine
Pont-Saint-Esprit	Jean Rostand
Redessan	Voltaire
Roquemaure	Paul Valéry



SCHÉMA MODALITÉS ÉLECTIONS CANTONS AVEC 2 COLLÈGES

DANS LES CANTONS AVEC 2 COLLÈGES (7 cantons)

SONT ÉLUS



Dans les cantons comptant **deux collèges**,
on aura un(e) Conseiller(ère) et son Adjoint(e) dans un premier établissement,
l'autre Conseiller(ère) et son Adjoint(e) dans le second.

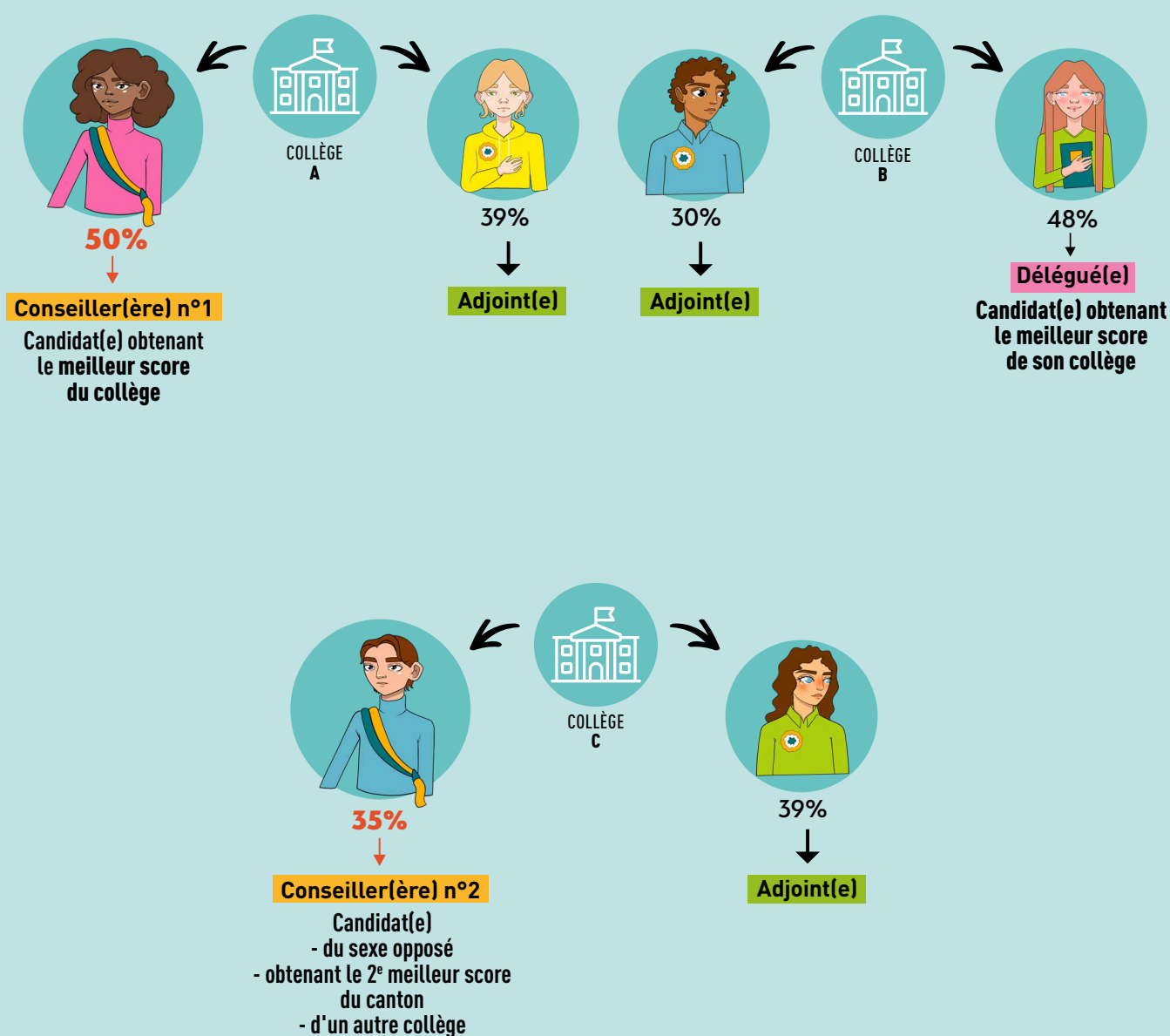
Cantons	Collèges
Aigues-Mortes	Claude Chappe
	Irène Joliot-Curie
Alès 2	Alphonse Daudet
	Jean-Baptiste Dumas
Le Vigan	André Chamson
	La Galaberte
Saint-Gilles	Jean-Baptiste Dumas
	Jean Vilar
Uzès	Jean-Louis Trintignant
	Lou Redounet
Vauvert	La Gariguette
	La Vallée Verte
Villeneuve-les-Avignon	Claudie Haigneré
	Le Mourion



SCHÉMA MODALITÉS ÉLECTIONS CANTONS AVEC 3 COLLÈGES

DANS LES CANTONS AVEC 3 COLLÈGES (10 cantons)

SONT ÉLUS



Dans les cantons comptant **3 collèges**, 1 établissement n'aura pas de Conseiller(ère) élu(e), mais un(e) Délégué(e) + son Adjoint(e), ce qui permettra au collège d'être tout de même représenté au CDJ.

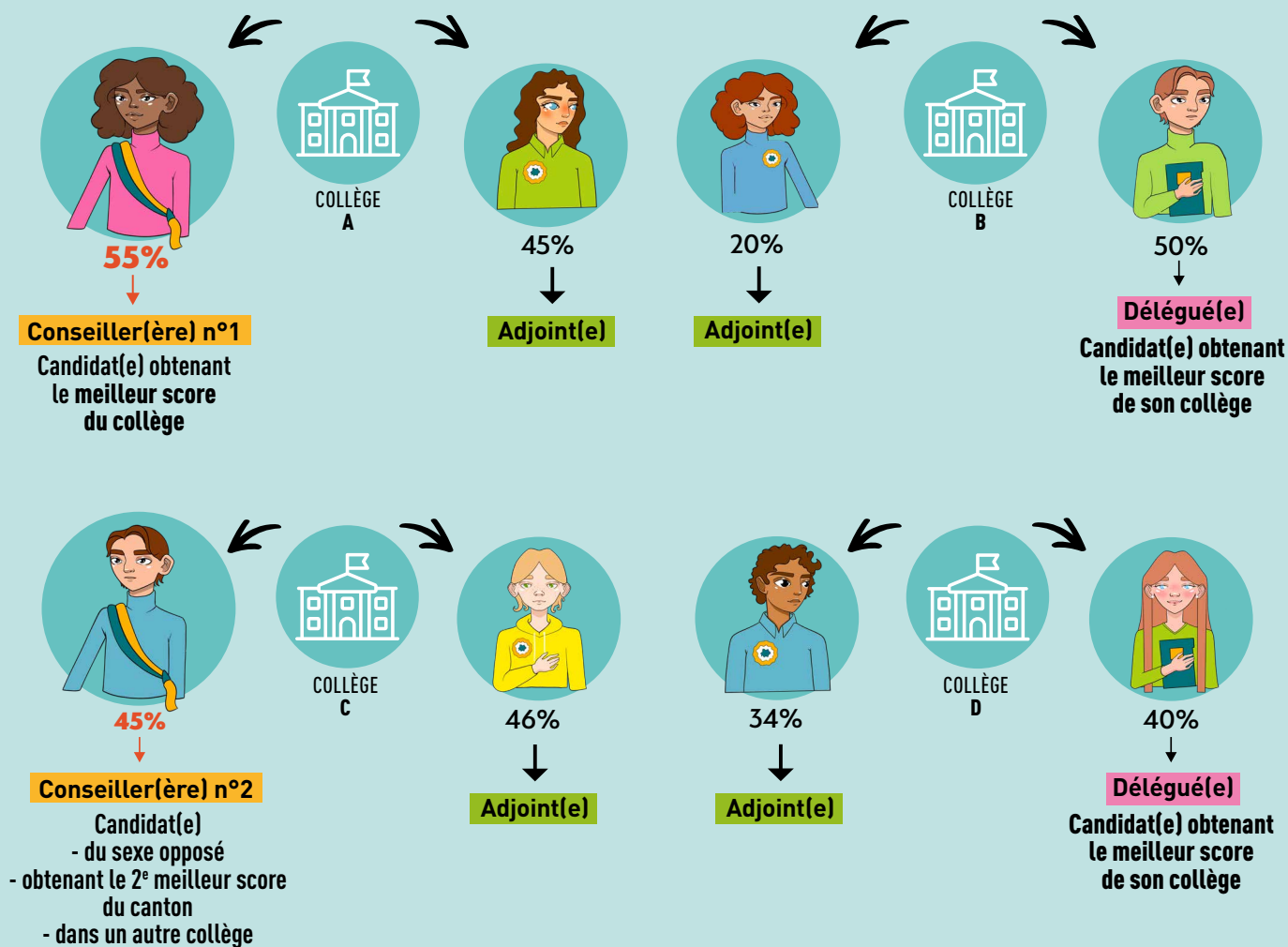
Cantons	Collèges
Alès 1	Denis Diderot
	Florian
	Jean Moulin
Bagnols-sur-Cèze	Bernard de Ventadour
	Gérard Philipe
	Le Bosquet
Calvisson	Frédéric Desmons
	Gaston Doumergue
	Le Vignet
La Grand'Combe	La Régordane
	Léo Larguier
	Marceau Lapierre
Marguerittes	Les Fontaines
	Lou Castellas
	Via Domitia
Nîmes 2	Ada Lovelace
	Mont Duplan
	Romain Rolland
Nîmes 3	Feuchères
	Les Oliviers
	Révolution
Nîmes 4	Capouchiné
	Condorcet
	Jules Verne
Quissac	La Gardonnenque
	Le Coutach
	Lédignan
Rousson	Armand Coussens
	Antoine Deparcieux
	Le Castellas



SCHÉMA MODALITÉS ÉLECTIONS CANTON AVEC 4 COLLÈGES

DANS LE CANTON AVEC 4 COLLÈGES (1 canton)

SONT ÉLUS



Dans le canton de Beaucaire, qui compte **4 collèges**, 2 établissements n'auront pas de Conseiller(ère) élu(e), mais un(e) Délégué(e) + son Adjoint(e), ce qui permettra à ces 2 collèges d'être tout de même représentés au CDJ.

Canton	Collèges
Beaucaire	Elsa Triolet
	Eugène Vigne
	Federico Garcia Lorca
	Henri Pitot

DES PROJETS DÉVELOPPÉS PAR 110 COLLÉGIENS POUR TOUS LES COLLÉGIENS



Le Conseil départemental des jeunes réunit des élus issus des **53 collèges** publics du Gard. Ces **110 membres** portent la voix des **30 000 collégiens gardois** et mettent en œuvre des actions concrètes répondant aux besoins de tous.

Les projets réalisés au CDJ sont systématiquement pensés et élaborés pour pouvoir être proposés au sein des établissements, à l'ensemble des élèves.

Professeur(e)s, CPE, référent(e)s EDD ou Citoyenneté peuvent y trouver des supports clés en main pour des actions de sensibilisation, pour approfondir un enseignement, pour compléter une formation, s'inscrire dans un projet d'établissement...



Toutes les réalisations du Conseil départemental des jeunes sont téléchargeables sur l'ENT du Gard ou peuvent être mises à disposition par le Conseil départemental.

Renseignements : infocdj@gard.fr



AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Un site internet pour valoriser les actions entreprises pour l'environnement dans son établissement

Les jeunes du 1^{er} mandat ont créé *l'Invent'Terre pour des collèges plus verts*, une plateforme internet qui répertorie les actions écologiques mises en place dans les collèges gardois. Son but : encourager les établissements à participer à la transition écologique et valoriser les efforts des équipes et de leurs élèves à travers un challenge.



Enrichi au long du 2^e mandat, le site référence aujourd'hui plus de 50 actions mises en place dans 21 collèges.

Exposition & quiz *Inventaire pour mieux habiter la Terre*

Les élus du 2^e mandat ont voulu prolonger cette action, développer le site et sa notoriété en concevant une exposition : ***l'Inventaire pour mieux habiter la Terre***. À travers un visuel impactant et un texte simple mais rigoureux, ses 7 panneaux thématiques présentent les changements à opérer d'urgence dans nos modes de vie pour lutter contre le dérèglement climatique, les pollutions, préserver la biodiversité...

Afin que la découverte de cette exposition soit une expérience à la fois instructive et ludique, les jeunes ont également accompagné chaque thème d'un quiz qui peut être proposé dans sa totalité ou non, par groupe, par panneau...

Pour proposer l'exposition dans votre établissement

Plus de 20 exemplaires de l'exposition et de son quiz ont été imprimés pour les collèges des élus de cette commission et pour tous ceux qui souhaiteraient s'appuyer sur un **projet conçu par des collégiens, pour des collégiens, pour sensibiliser au développement durable.**

- 8 affiches format horizontal 42 x 55 cm
- L'exposition est également disponible en prêt au format kakémono (85 x 200 cm)
- Pour obtenir la version numérique des réalisations : infocdj@gard.fr



Un escape game sur les mobilités douces

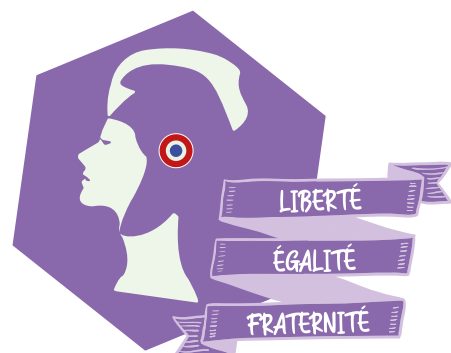
Développé par les élus du 1^{er} mandat, membres de la commission "Mobilités douces", l'escape game **Retour vert au futur** est une animation clés en main pour les équipes éducatives qui souhaitent sensibiliser les collégiens aux enjeux de l'écomobilité, notamment en les informant sur les conséquences des émissions de CO2.

Retour vert au futur a été conçu pour être pratiqué au sein d'un collège. Une heure, un(e) animateur(trice), une salle... sont les seules conditions nécessaires pour pouvoir proposer à sa classe, ou aux écodélégué(e)s par exemple, cette sensibilisation ludique, qui pourra aussi compléter une formation au *Savoir rouler*, un atelier de réparation ou une sortie à vélo.

Des kits déjà imprimés peuvent être mis à disposition des collèges et tous les éléments du jeu (notices, énigmes) peuvent également être téléchargés sur le site et l'ENT du Gard. L'équipe de coordination du CDJ peut également mettre à disposition tous les éléments d'ambiance pour transformer une salle de cours en bureau de scientifique de l'an 2125 !



AUTOUR DE LA CITOYENNETÉ



Les élus de la commission "Citoyenneté" ont souhaité que leur projet de mandat soit à la fois une **transcription de leur propre parcours citoyen au CDJ** et une manière, ludique, de promouvoir les valeurs d'équité, de justice, de liberté, de solidarité, des valeurs aux fondements de la démocratie, mais aujourd'hui fragilisées.

Le jeu ***Demos Kratos Citoyens contre Despotes, la démocratie en jeu !*** a pour objectif de promouvoir les piliers de la démocratie et d'aviser de la nécessité de s'engager à les faire vivre et à les défendre. En plus d'éveiller cette **conscience citoyenne**, il permet d'acquérir de **nombreuses connaissances** sur les droits, le fonctionnement des institutions, l'Histoire, les luttes sociales, pour l'égalité, l'environnement...

À la fois compétitif et collaboratif, il a été conçu pour être pratiqué par 2 à 13 joueurs, au collège (cours d'Histoire, d'EMC, formation de délégué(e)s, etc), aussi bien qu'en famille.

Il propose plusieurs types d'épreuves (culture citoyenne, défis, plaidoyers) opposant Citoyen(ne)s et Despotes, des durées et niveaux de difficulté variés pouvant ainsi être proposé **dès la 6^e, de même qu'à un public plus âgé.**

Le jeu *Demos Kratos* sera offert aux établissements des élu(e)s membres de la commission "Citoyenneté", mais pourra également être mis à disposition des collèges qui en feront la demande.



AUTOUR DE LA SANTÉ MENTALE ET DU BIEN ÊTRE DES JEUNES



Le recueil ***Parents-ados : regards croisés pour une relation parfaite plus chill*** est né du souhait des élus de la commission "Solidarités", d'apporter leur **point de vue, mais aussi celui des parents sur des aspects de leur relation potentiellement problématiques.**

De fait, leur recueil présente **leur regard, celui des parents, mais aussi**, afin d'aider à faire un pas de côté, **l'éclairage de professionnels** de la Maison des adolescents autour de 7 thématiques, 7 situations du quotidien pouvant déclencher de l'incompréhension, voire des tensions, entre parents et adolescents.

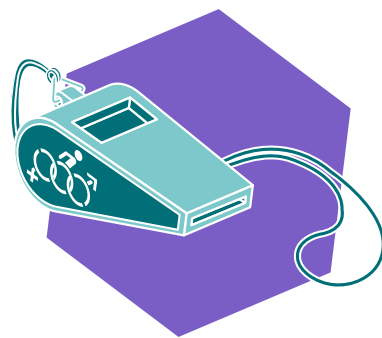
Teinté **d'humour et d'auto-dérision**, richement **illustré** par les élu(e)s eux-mêmes, le livret propose également des bonus à faire en famille pour renforcer les liens, ainsi qu'une **liste de ressources** pour aider chaque jeune à trouver une aide nécessaire.

Parallèlement à l'élaboration de ce livret, la commission voulait également aider ses pairs à reconnaître, chez soi-même ou un(e) proche, des signes pouvant indiquer une souffrance, voire d'une détresse psychologique. Sur le modèle du Harcèlomètre, ils ont donc conçu avec l'aide de la MDA un **Santémentalomètre**.

Un outil simple, concret, offert avec le recueil à tous les collégiens entrant en 4^e cette année et qui, reproduit et diffusé dans les établissements, contribuera aussi à faire reculer les idées sur la santé mentale !



POUR DU SPORT INCLUSIF ET ACCESSIBLE À TOUS !



Permettre à chacun de **pratiquer une activité sportive et d'y trouver du plaisir**, tel est le but des **Olympiades alternatives *Alter et go !...*** imaginées par les élus du 1^{er} mandat membres de la commission "Sport pour tous !".

Cette trentaine de jeunes élu(e)s a en effet élaboré des activités sportives innovantes, **plus inclusives moins stéréotypées** et moins compétitives en adaptant des pratiques existantes ou en imaginant de nouvelles.

Les règles des jeux ainsi imaginés ont été édités afin de permettre aux établissements de proposer, à partir de ces pratiques, des séances de sensibilisation au handicap, des olympiades (alternatives), des découvertes de sports innovants...

Le livret est téléchargeable gratuitement sur le site et l'ENT du Gard.



AUTOUR DE LA (QUALITÉ DE) VIE DES COLLÉGIENS



Souhaitant renforcer la cohésion et la solidarité dans les collèges, lutter contre le harcèlement et les discriminations, la commission projet "Qualité de vie au collège" a créé dès le premier mandat, le podcast **Micros gardois**, une série d'émissions radiophoniques, imaginée **par les collégiens pour les collégiens**, afin de faire entendre la voix des jeunes sur les sujets qui LES concernent et LES préoccupent.

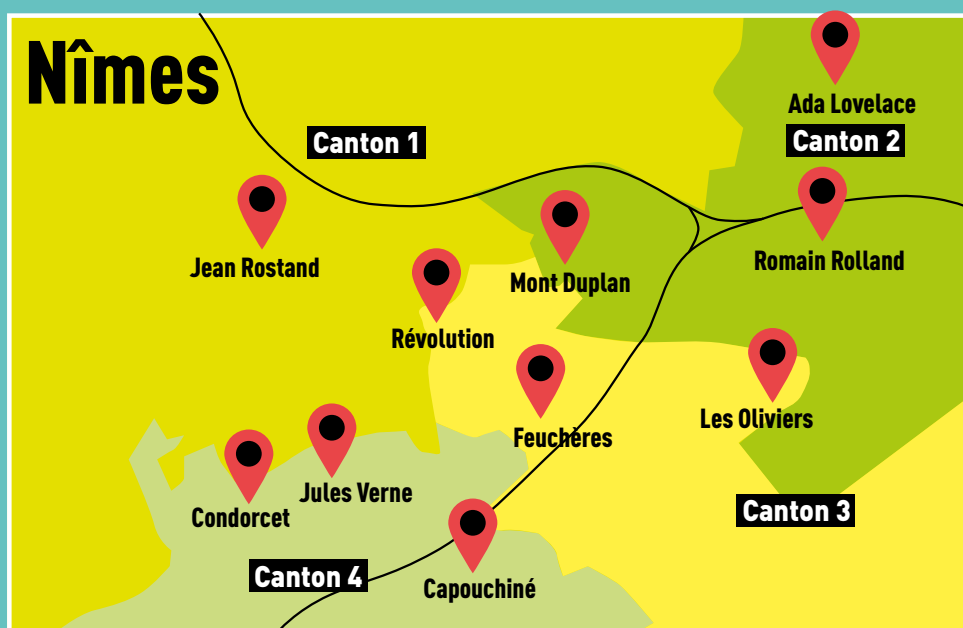
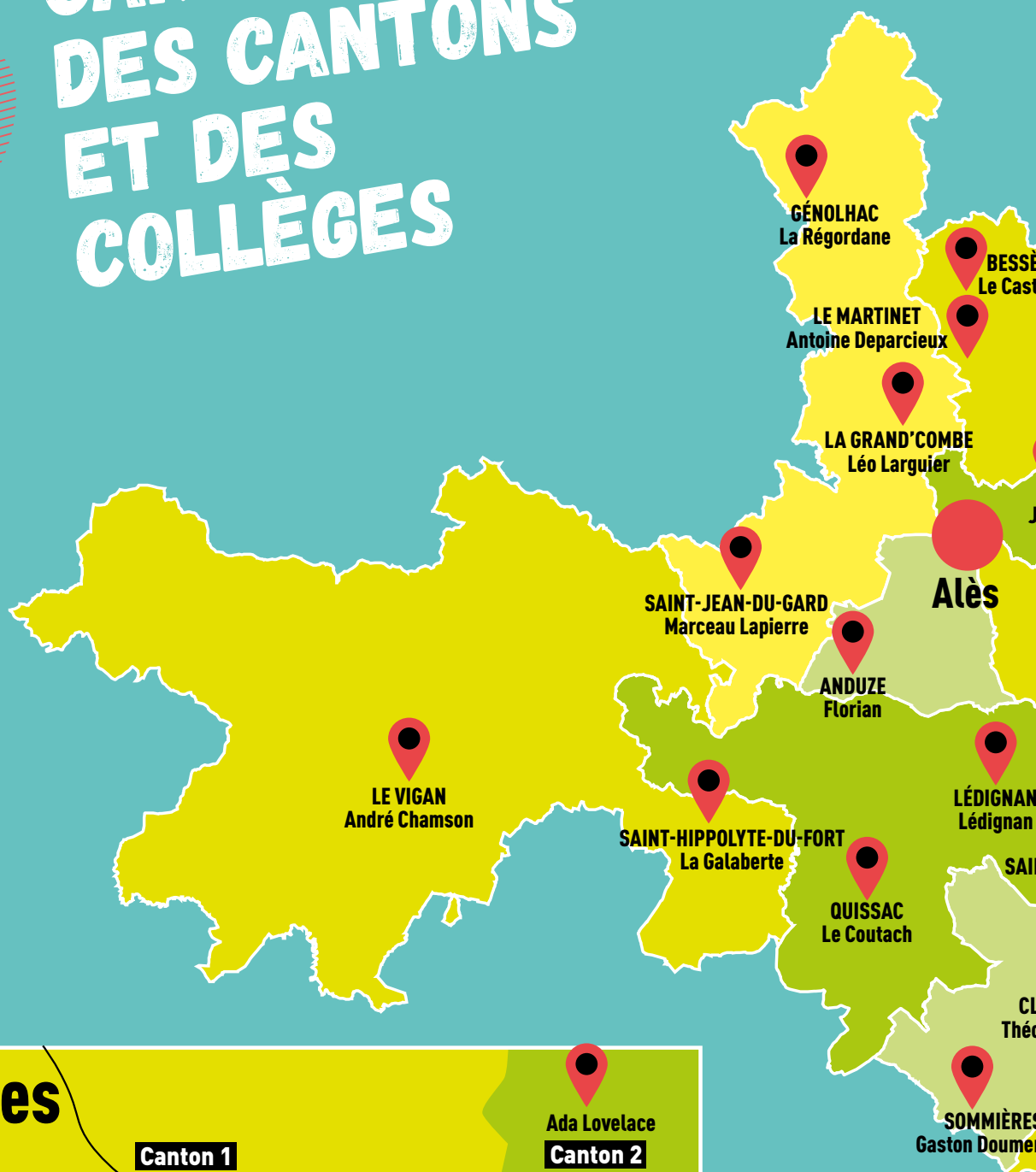
Elaboré avec Radio Sommières, récompensé du Coup de cœur de l'Anacej lors du 1^{er} mandat, le podcast a évolué en 2025-2026 vers de nouveaux formats et des durées plus courtes.

Aux interviews, micros-trottoirs, et discussions sont ainsi venues s'ajouter les rubriques **"Zoom"**, (des focus sur les conseils de jeunes, les foyers sociaux-éducatifs, les Droits de l'enfant...), **"Point de vue en entrevue"**, des interviews décalées des équipes des collèges, les **"Bons plans"** (les tips et conseils du moment des ados aux ados) et même des Quiz sur le collège ou le Conseil départemental des jeunes.

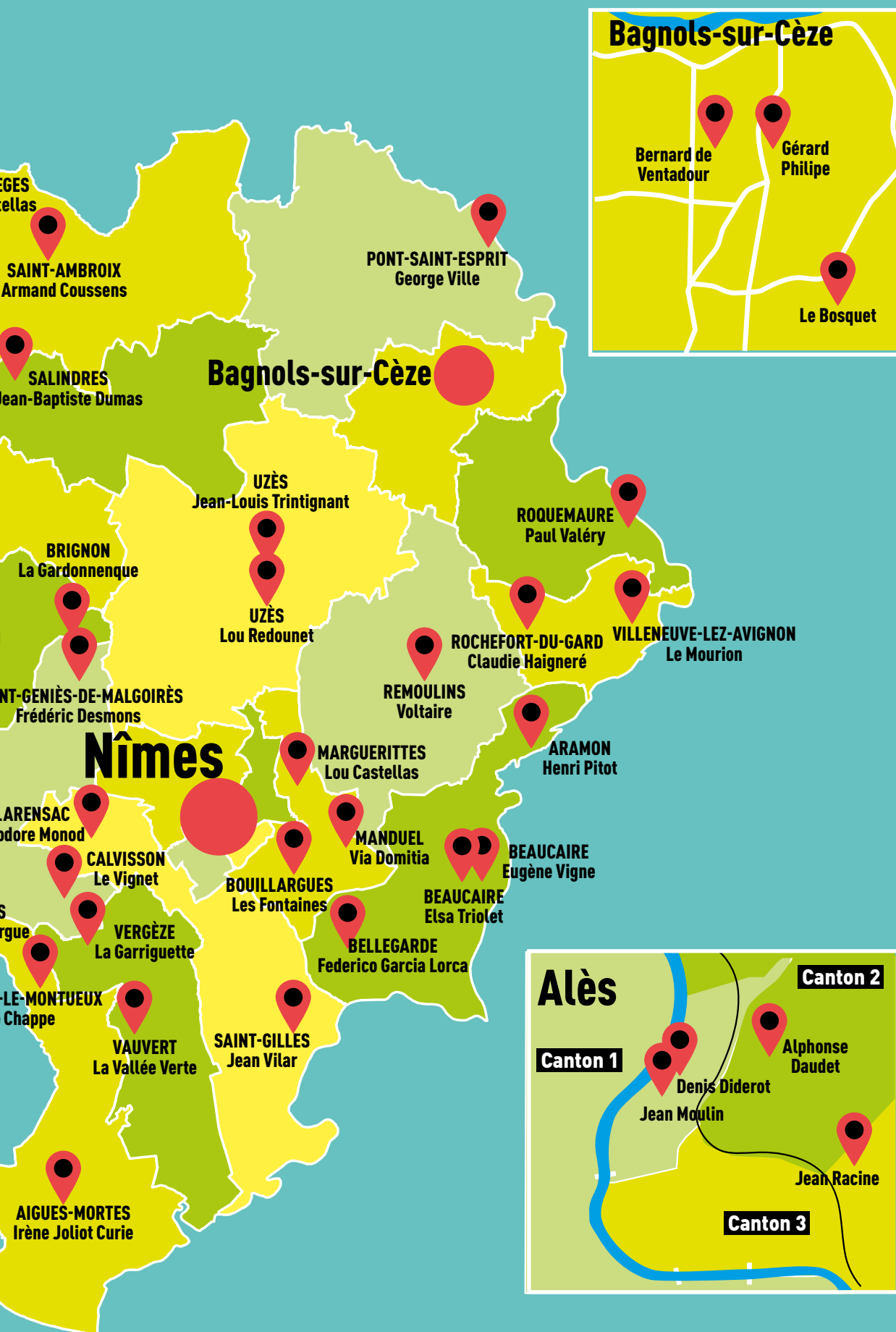
Tous ces podcasts sont disponibles en ligne, via le site ou l'ENT du Gard et directement sur Spotify et Soundcloud.



CARTE DES CANTONS ET DES COLLÈGES



Source : Conseil départemental du Gard - DEJCS 2019





Vos contacts

L'équipe de coordination
du Conseil départemental des jeunes,
sera à vos côtés à tout moment pour vous
accompagner dans l'organisation des élections
et pendant toute la durée du mandat.

N'hésitez pas à la solliciter pour toute question
ou demande de précision.

Au Conseil départemental

Marianne Viremouneix
Coordinatrice du CDJ
infocdj@gard.fr / 07 85 64 55 75

Suivez les actualités du Conseil départemental des jeunes :

La page internet du CDJ sur gard.fr :

[www.gard.fr/le-conseil-departemental-du-gard/
le-conseil-departemental-des-jeunes/](http://www.gard.fr/le-conseil-departemental-du-gard/le-conseil-departemental-des-jeunes/)

 **GARD.FR**



L'ENT du Gard :

[gard.mon-ent-occitanie.fr/le-conseil-departemental-
des-jeunes/](http://gard.mon-ent-occitanie.fr/le-conseil-departemental-des-jeunes/)

**et sur l'ENT
du Gard**



Les réseaux sociaux :



@cdj_gard #cdjeunes30

